



En partenariat avec

**M^o SAINT
MICHEL**
Lycée

FORMATIONS BAFA 2017

Les Scouts et Guides de France, en partenariat avec le lycée Saint Michel, proposent deux stages de formation, première et troisième étape du cycle de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur en Accueil Collectifs de Mineurs).

Dates du stage :

Samedi 15 avril au Samedi 22 avril 2017 (8 jours, en internat).

Début du stage à 11h00 le 15 avril à la Frasse.

Fin du stage 16h00 le 22 avril 2017 à la Frasse.

Ces stages sont habilités « Base et perfectionnement BAFA » par La DRCS - Jeunesse et Sports.

Ces stages seront également habilités « Tech et Appro » par les Scouts et Guides de France (compétence d'animateur et directeur de scoutisme).

Ce stage est ouvert aux jeunes qui auront **17 ans révolus le premier jour** du stage. (aucune dérogation !)

Lieu du stage et Transport.

Le stage se déroulera au centre de vacances de la cité des jeunes à la Frasse - 449, route de Ballancy – Treydon - 74300 ARACHES LA FRASSE.

Aller : Un car partira du Lycée Saint Michel à Annecy à 09h20 et passera à la gare de Cluses à 10h35 pour monter à la Frasse le 15 avril 2017.

Retour : le 22 avril 2017 à 17h30 lycée Saint Michel 27 faubourg des Balmettes 74000 ANNECY.

L'hébergement se fera sous tente (voir infos pratiques).

Contenu des stages

STAGE Tech' (agrée stage de formation générale BAFA)

Initiation théorique et pratique à l'animation d'enfants et de jeunes par les méthodes du scoutisme et du guidisme.

STAGE Appro' (agrée stage d'approfondissement BAFA) 11 -17 ans

Contenu : acquisition de compétences pour animer et diriger des activités de scoutisme. Proposition de deux parcours :

- parcours animation : acquérir et maîtriser des compétences d'animation sur un thème (Grands jeux, théâtre, etc...)
- Accueil de scoutisme préparant à la direction SGDF (pour les chefs SGDF à partir de 19 ans)

Prix du stage : 435 €

La fiche d'inscription sera prise en compte accompagnée des deux chèques (217,50 € d'acompte et 217,50 € du solde à l'ordre de « Scouts et Guides de France »)

AIDES FINANCIERES

1) Aide du Conseil Général en fin de formation BAFA (Diplôme obtenu) -2016/2017 :

Une bourse est versée aux jeunes haut savoyards ayant suivi la formation conduisant au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) ou au BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur) et qui ont effectué deux stages réglementaires (stage théorique et stage d'approfondissement).

Destinataire de l'Aide : Jeunes haut-savoyards

Montant de l'Aide : Aide forfaitaire 250 €

Démarche Administrative : Prendre contact avec le service dont les coordonnées figurent ci-dessous

Contact : Direction des Sports, Tourisme et Politique Montagne 20 avenue du Parmelan 74000 Annecy

Tél : 04 50 33 21 60 Email : dstm@hautesavoie.fr <http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-bafa-bafd-versée-sous-forme-de-bourses>

2) Bourse de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) 2016/2017

Les aides de la Caisse d'Allocations Familiales sont délivrées à tout stagiaire résidant dans le département, sans condition d'âge ou de ressources (à condition de compléter et de renvoyer le dossier qui vous sera adressé avec la confirmation d'inscription).

- pour le stage de formation générale : bourse CAF de 150 euros

- pour le stage d'approfondissement : bourse CNAF de 91,47 euros (ou 106,71 euros pour la spécialité "petite enfance"). Téléchargement : <http://www.d.caf.fr/pdfj/bafa.pdf>

Infos pratiques :

- **Apporter :**
 - . De quoi écrire, carnet de chants, instrument de musique...
 - . Duvet, tapis de sol individuel en mousse (carémat),
 - . Affaires de toilettes, affaires personnelles,
 - . Bonnes chaussures (marche) et chaussures d'intérieur (salles de formation)
 - . Maillot de bain et serviette,
- **Le stage est campé (possibilité de logement en dur en fonction de la météo pour les non-scouts)**
- **présence obligatoire à la totalité du stage**
- **Accès en voiture (GPS : route de Ballancy à ARACHES LA FRASSE 74300)**
- **Accès train + car lihsa : au départ de la gare de Cluses ligne 92 arrêt La FRASSE ou Arâches puis contacter le 04 50 90 02 86.**
- **l'esprit du stage :** s'appuie sur les valeurs évangéliques et la vision humaine et pédagogique salésienne et des Scouts et Guides de France liées au développement d'un jeune dans toutes ses dimensions.
- **Formalités pratiques :** Elles seront indiquées dans la lettre de confirmation de l'inscription que tu recevras après réception de la fiche d'inscription jointe (entre 1 mois et 15 jours avant le stage).

Nous restons à ta disposition si tu souhaites d'autres renseignements :

jm-boasso@st-michel.fr

Devenir animateur

Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs) est un diplôme destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils collectifs de mineurs (ACM). Il sanctionne un cycle de formation.

La formation BAFA se déroule en trois étapes :

1/ Session de formation générale

Durée : 8 jours consécutifs ou discontinus (en quatre parties au plus - soit 4 fois 2 jours - sur une période n'excédant pas 3 mois). La durée totale ne peut être inférieure à 64 heures.

Son contenu : pratique des activités de plein air, techniques d'animation, connaissance des jeunes, travail en équipe, vie quotidienne, éléments d'animation de la foi, hygiène, réglementation, sécurité, animation, utilisation des outils de l'animateur...

A l'issue de cette session, l'appréciation satisfaisante confère la qualité "d'animateur stagiaire" (valable uniquement durant le délai de la formation au BAFA).

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique, sauf dérogation pouvant être accordée par la DDCS (service jeunesse et sports) et sur demande écrite du candidat, adressée avant la fin de ce délai.

2/ Stage pratique (devant s'effectuer obligatoirement en ACM déclaré à la DDCS)

A commencer au plus tard 18 mois après la session de formation générale...

Durée : 14 jours de stage pratique en tant qu'animateur stagiaire (pouvant être fractionné en deux séjours maximum si dans un séjour de vacances ou 14 journées au sein d'un ACM sans hébergement ou un accueil de scoutisme, fonctionnant en discontinu) et réalisé dans un centre régulièrement déclaré auprès de la DDCS service Jeunesse et Sports.

P.S. : Si vous êtes intéressé par un stage pratique, vous pouvez contacter **Jean Marie BOASSO** par mail :

jm-boasso@st-michel.fr

3/ session d'approfondissement ou session de qualification (Au choix du candidat) :

- Session d'approfondissement

Durée : minimum 6 jours.

Son but est de compléter la formation du candidat et de faire un bilan des deux étapes précédentes. Peuvent être dispensés de cette session par la DDCS du département de résidence et sur demande écrite accompagnée des justificatifs, les candidats pouvant justifier de l'exercice préalable à l'entrée en formation BAFA d'une responsabilité dans l'animation d'ACM, complétée de stages théoriques.

- Session de qualification

Durée : minimum 8 jours.

Elle a pour but de confirmer ou reconnaître une compétence technique dans un domaine spécialisé de l'animation et de faire un bilan de la session de formation générale et du stage pratique. La qualification peut porter sur les activités scientifiques ou techniques, les pratiques sportives ou la communication.



En partenariat avec



Le candidat, qui à l'issue d'une session de qualification, ne justifie pas des compétences techniques nécessaires pour obtenir le bénéfice de cette session, peut obtenir le bénéfice d'une session d'approfondissement.

Délivrance du diplôme

A l'issue de chaque étape, une appréciation sur l'aptitude ou la non aptitude du candidat à encadrer des mineurs est émise par le directeur de la session.

- Sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr. par le directeur de la session théorique, après consultation de l'équipe pédagogique
- par le directeur de l'ACM, pour le stage pratique

Le candidat recopie sur son espace personnel du site www.bafa-bafd.gouv.fr l'avis émis sur le certificat de stage pratique. Il envoie ensuite ce certificat à la DDCS du lieu du stage

A l'issue des 3 étapes, le passage en Jury départemental BAFA est automatique à condition que les avis de stages pratiques aient bien été recopiés. Cette instance délibère sur le dossier du candidat et propose que celui-ci soit reçu, ajourné ou refusé.

Le candidat reçu est diplômé du BAFA.

Le BAFA est délivré par le Ministère de la Cohésion sociale et non par les organismes de formation. Il a une valeur officielle quels que soient les organismes avec lesquels il a été préparé.

Tout candidat dispose de 30 mois pour effectuer dans l'ordre ces 3 étapes.

(Plus d'info sur le site : www.jeunes.gouv.fr)

ou pour la Haute Savoie www.DDCS-haute-savoie.jeunesse-sports.gouv.fr)

En fonction du nombre limité de places et des exigences propres à ce type de formation, l'équipe animatrice demande à chaque futur stagiaire de bien vouloir remplir la fiche d'inscription à un stage de formation des Scouts et Guides de France en précisant ses motivations personnelles.

« Fiche d'inscription à un stage de formation »

À remettre à Jean Marie BOASSO Lycée Saint Michel, BP 257 74007 ANNECY cedex

Ou à renvoyer à Scouts et Guides de France – Service formation

153 rue Cuvier 69006 LYON 04 72 43 86 63,

Accompagnée de deux chèques de 217,50€ soit un total de 435€

Pour tous renseignements demander à Jean-Marie BOASSO:

jm-boasso@st-michel.fr 04 50 45 05 20 site internet : <http://formation.sgdf.fr/>



INSCRIPTION A UN STAGE DE FORMATION

M Mme

Nom :

Prénom :

Adresse.....

.....

.....

CP..... Ville.....

Né(e) le

A

Code postal de naissance

Tél.

Courriel

Tél. personne à prévenir en cas d'urgence

.....

Numéro de dossier sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd :

.....

J'autorise le service formation des Scouts et Guides de France à communiquer aux autres stagiaires, mon courriel, numéro de téléphone et ville de résidence pour pouvoir participer des covoiturages pour me rendre à cette formation :

OUI NON

Profession ou études en cours

JE CONFIRME MA DEMANDE D'INSCRIPTION POUR :

- **BAFA Formation générale**
hébergement campé (435,00 €)
- **BAFA Approfondissement**
hébergement campé (435,00 €)

Qui se déroule :

du samedi 15 avril 2017 au samedi 22 avril 2017

à ARÂCHES LA FRASSE (74300)

Inscription :

- **Renvoyer le bulletin ci-contre accompagné du règlement le plus rapidement possible**
Scouts et Guides de France – Service Formation - 153 rue Cuvier - 69006 LYON.

Une confirmation et des renseignements pratiques vous seront adressés par mail avant le stage.

**M^o SAINT
MICHEL**
Lycée

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné père, mère, tuteur^{*}

Autorise mon fils, ma fille

- à s'inscrire à un stage de formation organisé par les Scouts et Guides de France et à pratiquer toutes les activités de ce stage;
- à voyager seul(e) pour se rendre au lieu du stage et en revenir ;
- à voyager seul(e) en cas de renvoi ou pour tout autre raison décidée par le directeur du stage.

J'autorise tout médecin responsable à faire pratiquer toute intervention chirurgicale en cas d'urgence et à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon fils, ma fille*. Dans ce cas, je m'engage à rembourser aux Scouts et Guides de France, sur justificatif, les frais médicaux et autres dont l'avance aurait été faite.

Je prends bonne note qu'en cas de départ anticipé du stage pour une quelconque raison, il ne sera fait - en principe - aucun remboursement des sommes versées.

Fait à le

Signature

** Rayer la mention inutile*

Observations pratiques (régime alimentaire, etc, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Attention,

Une demande d'inscription est prise en compte à réception du formulaire de confirmation d'inscription dûment rempli et signé par les personnes attestant sa validité et accompagné du règlement du stage en un ou plusieurs chèques.

Une demande non conforme est systématiquement retournée, entraînant le risque que la session choisie soit complète avant le retour des éléments manquants.

Un désistement moins de huit jours avant le stage entraîne une retenue d'un montant égal à 25% du prix de la session.

Une non présentation le premier jour du stage sans en avoir informé au préalable les organisateurs entraînera la retenue complète de la participation.

Je paie par chèque à l'ordre des « Scouts et Guides de France »:

Soit la totalité du montant qui sera débité dans le mois suivant la fin du stage.

Soit en plusieurs chèques (maximum 3 chèques pour un seul stage)

Le premier chèque sera encaissé dans le mois suivant la fin de la formation, le ou les chèques suivants seront encaissés les mois d'après.

Merci d'indiquer ci-dessous les numéros de chèque avec leurs montants:

1^{er} chèque :

2^{ème} chèque :

3^{ème} chèque :

Fait à le

**NOM, Prénom et Signature du candidat
ou du représentant légal pour les mineurs.**

Contacts : Scouts et Guides de France - Service formation - formation@sgdf.fr –
Tel : 04 72 43 86 63